

**Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en
PERMIS B**

Attention, ne tardez pas, vous ne pourrez pas débuter la formation tant que nous n'aurons pas le dossier complet

- Fiche de renseignement complétée
- Mandat ANTS complété
- Photocopie recto - verso de la carte d'identité valide
- Photocopie du permis AM si vous l'avez obtenu
- 1 plaquette de e-photos *

* Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS.

Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.

Attention si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

Ce code photo est valable une seule fois. Nous allons l'utiliser pour votre demande d'inscription à l'examen. Vous aurez besoin d'un nouveau code photo quand vous ferez la demande d'édition du permis de conduire sur ANTS.)

- ASSR 1 ou ASSR 2 (si personne de – 21 ans)
- Attestation JDC (si personne de – 25 ans)
Ou
- Photocopie du recensement
(si personne de + 16 ans et si JDC pas encore effectuée)
- 1 facture de – 3 mois (facture de téléphone gaz, électricité ou eau)

Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir:

- 1 justificatif de domicile d'une personne vivant à la même adresse que vous
- Copie de sa pièce d'identité valide
- 1 attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement

- 3 enveloppes affranchies à 20 gr
- 3 enveloppes A4 affranchies à 100 gr

Attention, sur les photocopies, le permis et de la carte d'identité doivent être visibles entièrement, bords visibles et ne doivent pas être floues.